

ETUDE DE LA POLITIQUE CANADIENNE  
A L'ENDROIT DES NATIONS UNIES

La révision actuelle de la politique étrangère du Gouvernement comprend l'étude de la politique canadienne à l'endroit des Nations Unies. M. George Ignatieff, qui était représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies à New York, est revenu à Ottawa en janvier pour entreprendre l'examen du rôle du Canada aux Nations Unies. Il a donc rédigé un projet d'exposé qui doit être étudié tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Gouvernement. Bien qu'il ait consulté nombre de personnes, fonctionnaires et autres, il n'exprime pas nécessairement, dans ce document, les vues officielles du ministère des Affaires extérieures.

Le principe fondamental sur lequel se fonde la présente étude veut que l'interdépendance des nations du monde rende indispensable l'existence d'un centre où s'harmonisent les décisions des nations. D'après l'histoire, les Nations Unies constituent l'effort le plus ambitieux qui ait jamais été tenté pour réconcilier les divergences politiques, économiques, sociales et culturelles dans le monde. Toutefois, bien que les objectifs de la Charte - paix et sécurité, justice économique et sociale, et droits individuels de l'homme - n'aient pas été atteints, les principes dont ils s'inspirent constituent toujours une règle de conduite valable pour les Etats signataires. Il s'ensuit qu'il serait peu réaliste que le Canada opte de se retirer de l'organisation ou de jouer aux Nations Unies un rôle purement passif ou non engagé. Un autre principe fondamental est donc que le Canada désire continuer sa politique de travail actif pour la réalisation de l'objectif qui consiste à faire de l'organisation des Nations Unies un instrument efficace de coopération internationale et à la mettre mieux en mesure de s'acquitter des obligations prévues dans sa Charte.

L'étude tient compte des divers changements qui intéressent l'organisation des Nations Unies, sa composition, sa structure et ses fonctions. Deux grands faits: la décolonisation et la révolution scientifique et technique des deux dernières décennies, ont eu des incidences majeures pour l'ensemble du monde et pour l'organisation des Nations Unies. La décolonisation est à l'origine du changement radical qui s'est produit dans la composition des Nations Unies où les représentants des pays en voie de développement, s'ils joignent leurs forces, ont la majorité et peuvent dominer les affaires de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires.